



TARIFS 2024

Taux de TVA :
 Eau Potable : 5,5%
 Assainissement collectif : 10 %

Frais pour ouverture de branchement
 et création de contrat : 46,64 € TTC
 Frais pour fermeture et résiliation
 de contrat : 46,64 € TTC

EAU POTABLE

PART FIXE (€/SEMESTRE)	Ø COMPTEUR	MONTANT HT	MONTANT TTC
	< 40mm	38,11	40,21
	=40mm	124,08	130,90
	=60mm	248,08	261,72
	> ou = 80mm	372,16	392,63

PART VARIABLE (€/m³)	MONTANT HT	REDEVANCE PRELEVEMENT HT (*)	REDEVANCE POLLUTION HT (*)	TOTAL (€TTC/m³)
	1,51	0,0741	0,29	1,98

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

PART FIXE (€/SEMESTRE)	MONTANT HT	MONTANT TTC
	37,28	41,01

PART VARIABLE (€/m³)	MONTANT HT	REDEVANCE MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE HT (*)	TOTAL (€TTC/m³)
	1,45	0,16	1,77

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

REDEVANCE DE CONTRÔLE PÉRIODIQUE (TOUS LES 8 ANS)	MONTANT EN €
	140,00

AUTRE FRAIS	Tarifs en € (TVA à 10%)
Déplacement à la demande du client: client absent au rendez-vous convenu et intervention non réalisée	53,00
Déplacement à la demande du client: rendez-vous honoré et non justifié	53,00
Déplacement suite à infraction au règlement de service	53,00
Relève de compteur manuelle en vue de facturation suite au refus ou à l'impossibilité d'installer un	79,50

*Redevances intégralement reversées à l'agence de l'Eau

POUR INFORMATION :

Montant facture semestrielle pour un usage classique (60 m³ consommés par semestre) :
 → Habitation raccordée aux réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif : 306,22 € TTC
 → Habitation raccordée uniquement au réseau d'eau potable : 159,01 € TTC (+ coût du contrôle périodique du dispositif d'assainissement non collectif l'année où celui-ci est réalisé).

Le Président,
 GILLES RIPERT

